## Saisine COMMISSION DE REFORME



yrénées-Örientales 기계인		
AGENT:		
Nom :	Nom de jeune fille :	
Prénom :		
Adresse :		
Grade Fo		
Nombre d'heures hebdomadaires : / 35 <sup>ème</sup>	Régime : CNRACL IRCANTEC	
OBJET DE LA SAISINE :		
☐ Maladie Professionnelle en date du : ☐ Accident de service en date du : ☐		
□ Rechute en date du :		
Accident de service (1) du :  Maladie professionnelle (1) du :		
□ Statuer sur l'imputabilité au service (uniquement si cette dern		
☐ Fixer date de Consolidation et taux d'IPP	•	
☐ Arrêt de travail, soins : du	au	
☐ Soins post consolidation		
☐ Aménagement du poste de travail		
☐ Reprise du travail :		
	que : uniquement qu'en cas de désaccord entre agent,	
médecin traitant et médecin agréé à compter du :		
Temps plein à compter du :		
☐ Inaptitude au travail : ☐ poste occupé	□ toutes fonctions	
□ Retraite pour Invalidité		
☐ A.T.I. (allocation temporaire d'invalidité)		
☐ Majoration Tierce Personne		
☐ Cure Thermale		
□ Appréciation de l'invalidité A.I.T. (allocation d'invalidité temporaire)		
□ Autres :		
Avis de l'administration (favorable ou défavorable à la demande de l'agent) :		
Pièces Jointes Obligatoires (2):		
	Non obligatoires :	
☐ Expertise médicale	Non obligatoires : - Autres :	
<ul><li>□ Expertise médicale</li><li>□ Certificats médicaux</li></ul>		
·		
☐ Certificats médicaux		
☐ Certificats médicaux ☐ Déclaration accident		
<ul><li>□ Certificats médicaux</li><li>□ Déclaration accident</li><li>□ Rapport hiérarchique</li></ul>		
<ul> <li>□ Certificats médicaux</li> <li>□ Déclaration accident</li> <li>□ Rapport hiérarchique</li> <li>□ Certificats d'arrêts de travail</li> </ul>		

(1) Rayer mention inutile – (2) Les dossiers incomplets feront l'objet d'un retour

•	Accident de service ou rechute d'un accident de service pour lequel l'administration ne reconnaît pas l'imputabilité
	□ Imprimé de saisine
	□ Copie de déclaration d'accident
	□ Copie du certificat médical initial
	□ Rapport hiérarchique
	Rapport du médecin de prévention obligatoire
	□ Expertise médicale
	·
•	Maladie Professionnelle pour laquelle l'administration ne peut reconnaître l'imputabilité au service :
	□ Imprimé de saisine
	□ Certificat médical initial
	□ Rapport hiérarchique
	□ Rapport du médecin de prévention obligatoire
	□ Expertise médicale
	□ Expertise medicale
•	Retraite pour invalidité :
	□ Imprimé de saisine
	□ Copie demande écrite de l'agent
	□ Certificat médical du médecin traitant
	•
	□ Attestation de non reclassement (formulaire CNRACL)
	□ Imprimé AF3 + AF4 (CNRACL) à faire compléter par le médecin expert
•	Fixer date de consolidation et taux d'IPP d'un AS ou MP ou d'une rechute :
	□ Imprimé de saisine
	□ Certificat médical final (selon le cas)
	□ Expertise médicale
	□ Rapport du médecin de prévention obligatoire
•	Reprise du travail à Temps Partiel Thérapeutique (octroi ou prolongation uniquement qu'en cas de désaccord entre le
	médecin traitant et le médecin agréé ordonnance2017-53 du 19/01/2017) ou reprise à temps plein :
	·
	□ Imprimé de saisine
	□ Certificat médical du médecin traitant
	□ Expertise médicale
	□ Rapport du médecin de prévention obligatoire
•	Inaptitude au travail/ Aménagement de poste/ Reclassement :
	□ Imprimé de saisine
	□ Fiche de poste
	□ Rapport du médecin de prévention obligatoire
	□ Expertise médicale
	□ Lxperuse medicale
•	Majoration Tierce Personne :
	□ Imprimé de saisine
	□ Questionnaire médical (imprimé type de la Caisse) à faire compléter par le médecin expert
	□ Enquête sociale (imprimé type de la Caisse) à faire compléter par une assistante sociale
	□ Enquete sociale (imprime type de la caisse) à june completer par une assistante sociale
•	Demande d'une cure thermale :
	□ Imprimé de saisine
	□ Expertise médicale
	□ Rapport du médecin de prévention obligatoire
	□ Certificat médical du médecin traitant
	<del></del>

<u>IMPORTANT</u>: la commission de réforme ne pourra répondre aux questions de l'administration que si celles-ci ont également été posées lors de la mission confiée à l'expert.